

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

DM-2026-121

DECISION MUNICIPALE

ATTRIBUTION DE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
FOURNITURE ET POSE DE JEUX EXTERIEURS

1.1 – Marchés Publics

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des articles L.2122-22-4° et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 8 avril 2026 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

Vu l'inscription aux Articles 2188 et 2318 du budget,

Considérant la mise en concurrence effectuée,

Considérant les offres jugées économiquement les plus avantageuses par la mini commission d'appel d'offres en date du 16 juin 2026,

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer le marché public de fourniture et pose de jeux extérieurs avec les sociétés suivantes :

Lot	Titulaire	Montant HT
Lot 1 : Fourniture et pose d'un jeu multi-activités Place des Messageries	SOCIETE D'ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT	26 491,00 €
Lot 2 : Fourniture et pose d'un jeu rue Victor Schœlcher (salle Frédéric Petit)	SOCIETE D'ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT	34 158,00 €
Lot 3 : Fourniture et pose d'une structure multifonctions aire de jeux rue des Vosges	SOCIETE D'ESPACES VERT ET ENVIRONNEMENT	30 883,00 €

Article 2 : La dépense sera imputée aux Articles 2188 et 2318 du budget.

Article 3 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations,
- Mise en ligne sur le site Internet de la Ville,
- Transmise au sous-préfet de Dunkerque.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à GRAVELINES, le

12 3 JUIN 2026

Le Maire,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le

23 JUIN 2026

Mis en ligne sur le site de la Ville le

12 3 JUIN 2026